

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 19

Artikel: Lo respet dè l'autoritâ
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190395>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On y a même trouvé un hanneton tout entier douillettement enmaillotté dans le blanc d'un œuf dont il avait déformé et refoulé le jaune pour se loger. Plus fort encore que cela : on affirme qu'en distribuant de l'avoine à ses poules, une dame perdit sa bague un peu large pour son doigt ; quelques semaines après, en cassant un œuf... O merveille ! dans l'œuf elle voit briller quelque chose... sa bague !

Ces faits, relativement très rares, sont certains et s'expliquent clairement. L'œuf se forme dans l'ovaire, mais il ne se compose encore que de ce qui sera le jaune. Il se détache alors et descend le long d'un conduit, l'*oviducte*, dans le parcours duquel il reçoit ses autres éléments. C'est ainsi qu'il traverse, au bout de quelques heures, une région dont les parois sont tapissées de glandes sécrétant de l'albumine : ils l'entourent ainsi d'une couche épaisse de cette matière filante et visqueuse, c'est le blanc de l'œuf. Puis il descend encore dans une partie dont les glandes sécrètent une matière calcaire, d'abord liquide, mais qui se solidifie rapidement à l'air, et qui, se déposant sur l'œuf, forme la coquille.

Ainsi complété, l'œuf arrivé à la dernière partie de l'*oviducte*, qui débouche, non pas au dehors, mais dans une poche appelée *cloaque*, dont l'orifice sert successivement à l'expulsion des excréments et des œufs.

Dans l'acte de la ponte, il se produit une sorte de renversement du cloaque en dehors ; celui-ci se retourne plus ou moins comme un doigt de gant. Sa surface interne, enduite d'un mucus lubrifiant, peut ainsi se trouver en contact avec le sol sur lequel la pondeuse est accroupie ; et, s'il y a quelques petits objets, poils, feuilles sèches, épingle, insectes, une bague même, ils peuvent rester agglutinés à la muqueuse du cloaque, et quand celui-ci rentre peu à peu dans le corps de l'oiseau, être entraînés par les contractions de l'organe jusque dans l'*oviducte*.

Là le corps étranger rencontre un œuf opérant sa descente et dont la coquille n'est pas encore formée.

Le voilà pris dans la glaire, engagé dans le blanc, si bien que, quand un peu plus tard, l'œuf se revêt de sa coquille, le corps étranger se trouve emprisonné sous la couche calcaire.

Le commerce avant tout. — Tous les duels ne finissent pas aussi malheureusement que celui dont nous avons parlé dans notre précédent numéro.

A la suite d'une querelle de café, deux bons bourgeois résolurent de se tirer mutuellement dessus par un bel après-midi d'été.

Dès qu'on fut arrivé sur le terrain, un témoin de chaque partie — un négociant en vins et un clerc d'avoué — se mirent en devoir de charger les armes dans un coin écarté, tandis que les combattants se tenaient face à face à trente pas, tout de noir vêtus, le collet de la redingote relevé, le chapeau rabattu sur les yeux, — la tenue classique, quoi !

Deux, trois, puis cinq minutes se passèrent sans qu'on vit reparaitre les deux chargeurs.

Les deux hommes noirs commençaient à trouver le temps bien long. Dame !

Enfin, à bout de patience, l'un des combattants quitta sa place, rejoignit les deux témoins retardataires qu'il trouva accroupis sur le sol, en face de la boîte aux pistolets et en train de dialoguer avec animation.

Un peu interloqué, notre duelliste s'avança à pas

de loup derrière les orateurs et voici ce qu'il entendit :

— Je vous assure, disait le négociant en vins, qu'à 250 francs la pièce, ce n'est pas trop cher.

— Pardon ! rispota l'autre, je n'ai jamais payé mon vin plus de deux cents francs... Coupons la poire en deux.

Les deux témoins d'occasion — plus négociants que témoins — avaient tout bonnement oublié, dans le feu de la discussion, leurs infortunés clients.

La rencontre se termina d'une façon imprévue ! Les adversaires se réconcilièrent et s'unirent pour flanquer une formidable tripotée à leurs mandataires infidèles.

Mais tous les duels au pistolet ne peuvent évidemment se terminer ainsi.

Lo respect dè l'autorità.

Dein lo teimps (ne sé pas se cein sè fà adé ora), quand, dein on veladzo, on volliàvè fèrè certains z'ovradzo que y'a, dà z'ovradzo que vouàtivont la coumouna, on senàvè lo coumon, et dè tsaquè maison, cauquon dévessà allà, on uti su l'épaula, sè djeindrè à z'autro po allà s'ài dè fèrè lo travau.

On dzo qu'à M. on avà senà lo coumon po allà courà lè terreaux lo long dà tsemis, là sè troviont tota 'na beinda, et mémameint lo syndiquo que là étai z'u avoué on petsà ; et tandi que lè z'ons fratsivont avoué onna bessa lè dou cotés dào terreau, dà z'autro petsivont pè lo fond po écouennà l'herba que là avà cru, après quiet y'ein a que saillèssont tota clia hourtià avoué la pâla rionda, et que lè z'autro mettiont cé rablion ein petits moués lo long dào tsemis.

Adon cé dzo iò lo syndiquo sè trovàvè ào coumon, l'étai li, coumeint dè justo, que coumandàvè, et on est syndiquo ào bin on ne l'est pas ! et quand on l'est, ne faut pas que lè z'autro vo traitéyont coumeint on taupi. Permi lè z'hommo qu'étiont perquie, y'ein avà ion qu'avà adé oquiè à demandà ào syndiquo et là desà tot bounameint : Djan ! L'étai adé Djan çosse, Djan cein, que n'étrandzi dào défrou qu'arrà passà perquie n'arà jamé pu peinsà que cé à quoui on desà dinsè Djan étai dein lè z'autorità. Assebin lo syndiquo, qu'avà coumeint diont lè dzeins éduquà, « la concheince dè sa dignità », et qu'étai eimbètà d'adé s'ourè crià : Djan ! sè revirè contrè lo gaillà et là fà : — Dis-và, tsancro dè Bollion ! est-te que lo mot dè syndiquo tè couà la botse, que te ne pouèssè jamé lo mè derè ?

On contréveint molési à cliourè.

On compagnon qu'avà sà, avà volliu s'amusà à sè dessàti avoué dào novi, et ma fà lo trovà tant bon que l'ein pre onna bombardàie à fèrè peinsà : à moi les murs, la terre m'abandonne ! Après avà prào einradzi, l'arrevè tant bin què mau découtè la maison iò demàoràvè ; mà arrevà quie, ne sé pas se sè guibaulès là refusont lo servico, ào bin se la teta étai étourla à tsavon, mà tantia que s'étai lè quatre fai ein l'ai ào carro dào mouret, et que restè quie. Pè bounheu que là sè trovà à l'ombro, kà fa-